

I. Contexte local

A. Le Mesnil Roc'h

Mesnil-Roc'h est une commune dite « nouvelle » qui rassemble Lanhélin, Saint-Pierre-de-Plesguen et Tressé. La maire est Mme Brossellier Christelle, l'élue enfance et jeunesse est Mme Bourianne Nancy. La commune est située entre Saint-Malo et Rennes et sur l'axe Dinan – Combourg, elle compte 4 377 habitants. C'est un territoire avec un tissu associatif culturel et sportif. Une équipe co-éducative construit le PEDT ensemble.

B. Maison de l'enfance

Maison de l'enfance,
Lotissement La Vallée, Saint-Pierre-de-Plesguen
35720 Mesnil-Roc'h.

Accueil de loisirs : accueildeloisirsmenilroch@ufcv.fr - 02 99 73 91 89.

Directrice : Manon GILCART manon.gilcart@ufcv.fr - 07 57 49 18 55

Adjointe : Sarah JAMET sarah.jamet@ufcv.fr – 07 78 97 33 09

Ce lieu est partagé en différents services :

- L'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires) géré par l'Ufcv.
- L'accueil périscolaire (matin midi, soir, LMJV période scolaire) géré par la municipalité.
- L'association RPAM (jeudi matin)

Conformément à la réglementation en vigueur, la capacité d'accueil maximale est de 60 enfants. Suite à de nombreuses demandes d'inscription, nous avons ouvert un second lieu d'accueil. La Maison des associations accueil, depuis les vacances de février 2022, les enfants de CE2, CM1, CM2, soit environ 20 enfants en plus.

Nous sommes :

- CDI temps pleins, Coordination enfance jeunesse et direction de l'accueil de loisirs
- CDI 30 heures, adjonction de la direction de l'accueil de loisirs
- CDD mercredis + vacances scolaires, accompagnement d'enfants en situation de handicap
- 2 CDD mercredi + vacances scolaires, animatricrises.eurs.
- 4 animateurs.trices en CEE.

Suite à un appel à projet de la mairie, l'accueil de loisirs est en délégation de service public avec l'Ufcv.

C. L'Ufcv

Délégation Ufcv, 47 rue des pays Bas, 35200 Rennes.

02 23 42 35 00, <http://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-Plesguen/>

Fondée en 1907, l'Ufcv est une association nationale de jeunesse et d'éducation populaire à but non lucratif. Reconnue d'utilité publique, elle est agréée association éducative complémentaire de l'enseignement public. L'Ufcv a pour objet de susciter, promouvoir et développer l'animation socio-éducative, culturelle ou sociale, ainsi que des actions de formation et d'intervention

II. Le projet éducatif de l'Ufcv

L'éducation de l'enfant concourt à son processus de développement global. Elle est le fruit de la conjonction de trois types d'acteurs que sont :

- la famille,
- le système scolaire,
- le « tiers-éducatif », notamment au travers des organisations locales telles que les associations sportives, culturelles, sociales... ainsi que toutes les formes d'Accueils Collectifs de Mineurs à Caractère Educatif et spécialement les accueils de loisirs implantés localement.

A. Vers une société de l'engagement

L'engagement est au coeur du projet de l'Ufcv. Au-delà d'une ressource fondamentale pour l'association, il est une préoccupation de tous les jours pour que chaque personne puisse agir au sein de la société. L'engagement doit devenir naturel pour être au service d'une société solidaire et de l'épanouissement personnel.

B. Vers une société éducative

L'éducation fait partie des fondements de l'intervention de l'Ufcv. Par le vivre ensemble, la transmission de savoirs, le partage de connaissances et d'expériences, la découverte, les actions que nous portons visent un accompagnement à la progression personnelle. Pour l'Ufcv, éduquer c'est avant tout permettre à chacun de prendre le chemin d'une réussite !

C. Vers une société solidaire

À travers ses actions, l'Ufcv réaffirme son rôle et son implication dans la construction d'une société solidaire, inclusive et émancipatrice. Envisageant son action de manière universelle, l'Ufcv attache une attention particulière aux personnes fragilisées, tout comme aux besoins sociaux émergents ou pour lesquels il n'existe pas de réponse.

D. Vers une transissions écologique

Les questions environnementales s'imposent désormais comme l'affaire de tous. Comme le rappelle l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable¹, être au service des personnes implique également d'être au service de la planète, ainsi que de la prospérité, de la paix et des partenariats. C'est pourquoi, dans un souci d'équilibre, l'Ufcv souhaite dès à présent replacer la planète au coeur de son fonctionnement.

ANNEXE 1: Projet associatif de l'Ufcv

III. Fonctionnement

A. Dates d'ouvertures

L'accueil de loisirs s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans durant les périodes suivantes :

- Les mercredis en période scolaire.
- Les petites vacances scolaires. Fermeture la semaine du nouvel an.
 - Fermé du 24 décembre 2021 (inclus) au 2 Janvier 2022 (inclus)
 - Fermé du 24 décembre 2022 (inclus) au 3 janvier 2023 (inclus)
- Les vacances d'été. Fermeture les 15 premiers jours d'août
 - du 8 juillet au 31 juillet puis du 16 au 31 Aout 2022

B. Les horaires d'ouvertures

Mercredis et vacances scolaires :

Les horaires de fonctionnement de l'accueil de loisirs sont de 7h30 à 19h00.

L'accueil des familles à la maison de l'enfance s'effectue de :

- 7h30 à 9h30 : accueil d'arrivée
- 11h45 à 12h : accueil des arrivées et accueil des départs
- 13h15 à 14h : accueil des arrivées et accueil des départs
- 16h30 à 19h00 : accueil des départs

L'accueil des familles à la maison des associations s'effectue de :

- 9h00 à 9h30 : accueil d'arrivée
- 11h45 à 12h : accueil des arrivées et accueil des départs
- 13h15 à 14h : accueil des arrivées et accueil des départs
- 16h30 à 17h30 : accueil des départs

Les enfants allant à la MDA seront accueillis à la MDE s'ils arrivent avant 9h ou partent après 17h30

Pas de départ sur les temps d'animation de 9h30 à 11h45 et de 14h à 16h30.

C. Inscriptions

Je réserve en ligne : les mercredis, les petites vacances, les grandes vacances. Je paye en ligne par carte bancaire, j'édite mes factures, je communique avec mon accueil de loisirs.

Je reçois mes identifiants suite à l'envoi du dossier d'inscription à la délégation à Rennes. Un dossier par enfants, à renouveler chaque année entre Juillet et septembre. Si je n'ai pas d'identifiant, je contacte mon accueil de loisirs qui demandera la création de celui-ci au service de l'Ufcv.

Les inscriptions sont gérées par Sarah JAMET ; sarah.jamat@ufcv.fr et par Manon Gilcart ; manon.gilcart@ufcv.fr

Tout ce qui concerne la facturation et le paiement des factures est à voir avec la délégation en contactant Vanessa Croizé, vanessa.coize@ufcv.fr - 02 23 42 35 05.

D. Communication

- Affichage aux entrées de la maison de l'enfance et de la maison des associations

- Site internet de la commune: <https://mesnilroch.bzh/>
- Facebook de la mairie : Commune mesnil roc'h
- Portail familles Ufcv : <https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-plesquen/>
- Mailing Familles
- Permanences au bureau les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins (par mails, téléphone et face à face sur rendez-vous)

D. Journée type

Journée type

Temps d'accueil matin - soir

Bien accueillir les enfants et les parents
Transmission d'information entre l'équipe et les familles, classeur de transmission.
Jouer avec les enfants

Faire attention sur la route et porter son gilet jaune
Départ en deux groupes avec les élémentaires
Respecter les règles sanitaires
Les enfants goûtent

Proposer différentes activités pour répondre aux souhaits de tous.tes
Tous animateurs sont garants d'avoir une activité à proposer aux enfants
Inciter les enfants à la découverte

Regroupement

Entre 15 et 20 minutes max
S'asseoir en rondes enfants et animateurs
Moments d'échange, humeurs du jour, jeux collectifs...
Faire l'appel et proposer les activités
S'assurer que les enfants écoutent et soient écoutés

Repas

Temps calme

Proposer des activités calmes (histoire, dessin, coloriage...)
Projet :
Yoga avec les maternelles
Mandalas collectifs
Estime de soi (portait chinois, cœur "dans mon cœur il y a...", Sous main mon reflet....

Temps d'activité

Plus de détails :

- **7h30 – 9h15 : Temps d'accueil, ateliers autonomes**

Quand les maternelles arrivent, ils prennent leur étiquette (prénom) et la colle à leur porte manteau.

Nous mettons en place des ateliers autonomes pour mettre en route la journée. Les enfants choisissent leurs ateliers. Exemple : Jeux de cartes, scoubidou, lego construction, jeux de sociétés, mandalas, pixel art, dessins libres, perle à repasser... Et ateliers Montessori chez les maternelles.

Cahier de transmission par groupe (maternelles, élémentaires)

8h50 : départ pour les enfants de la MDA

- **9h15-9h45 : Rangement, rassemblement et temps d'échange**

Nous accompagnons les enfants au rangement.

Le rassemblement s'effectue en cercle, assis par terre (enfants et animateurs). Discussions en groupe avec les animateurs.trices pour permettre l'expression de ses émotions, l'autonomie langagière et l'émergence des idées des enfants. Ainsi que d'établir un fonctionnement, une organisation commune au groupe. C'est aussi le moment de fédérer le groupe en faisant des jeux de dynamique de groupe (chef d'orchestre,

Un animateur fait l'appel et compte le nombre d'enfant.

Proposition des activités aux enfants.

Outils utilisés : Le « Qui fait quoi ? » - Les cartes des émotions - « comment chat va ? »

- **9h45- 11h45 : Temps d'activité**

Dans l'organisation, l'équipe est force de proposition et offre diverses possibilités d'activité (manuelle, sportive, de pleine nature, jeux...). Mais les ateliers autonomes restent en place et sont accessibles aux enfants qui le souhaitent participer aux activités.

- **11h45 – 12h00 : Rangement, temps d'accueil (départs/arrivées)**

Les enfants sont sur des ateliers autonomes. L'accueil des enfants et des familles est fait par la direction.

Sur ce temps, un groupe d'élémentaire va mettre la table pour tous les enfants.

- **12h00 – 13h15 : Repas**

Pour permettre d'assurer un repas paisible et adapté à leurs rythmes nous avons mis en place une espace « élémentaire » et une espace « maternelle ».

Les contraintes sanitaires nous limitent dans la participation des enfants. Toutefois, ils restent garant de la propreté de leur table. Ils empilent et mettent en bout de table pour les maternelles et une desserte en mise en place chez les élémentaires pour le débarrassage.

- **13h15 – 14h00 : Temps d'accueil (départs/arrivées), Temps calme animer par l'équipe**

C'est un moment indispensable aux besoins physiologiques de l'enfant. Les plus petits partent à la sieste. Pour les autres enfants, différentes activités sont proposées : conte et histoire, lecture individuelle, jeux de société, dessin/coloriage, le « rien faire » ...

Nous faisons régulièrement des temps calmes animés : Yoga, méditation, écoute de podcast et histoires audio (les petits bateaux, une histoire et au lit...)

Jeu sur l'estime de soi (portrait chinois, « dans mon cœur il y a »...),

Jeux collectifs (loto, petit bac, pendu, devine tête ...).

Pour les enfants qui auraient envie d'exprimer leurs envies pour l'après-midi, un tableau et un feutre sont à leur disposition.

- **14h00- 15h45 : Rangement, rassemblement, temps d'activité**

Dans la même dynamique que le matin, tous les enfants s'installent en cercle. Choix des animations par les enfants.

L'animateur.trice a pour rôle d'accompagner leurs choix en les accompagnants vers des techniques et ou un apport culturel. Nous donnons la possibilité aux enfants de s'ouvrir vers l'extérieur. Nous sommes adhérents à la médiathèque, nous utilisons les équipements sportifs de la commune (City stade, gymnase, parc naturel). Durant les petites vacances scolaires, des rencontres sont organisées avec les micros-crèches, l'EHPAD. Il est possible de faire des inter-centres avec Pleugueneuc et Bonnemain.

- **15h45-16h : Rangement, préparation du goûter**

Un petit groupe d'enfant prépare le goûter avec un animateur ; mise en place des table, pichet d'eau...

- **16h00 – 16h30 : Goûter**

Nous faisons des goûters équilibrés : un fruit (de saison), un laitage, une céréale. Des ateliers « Cuisinons le goûter » sont régulièrement organisés. Dans une démarche écologique, nous réduisons un maximum les déchets du goûter et tendons vers le « Zéro déchet »

Pour les petits d'avril 2022, nous lançons un défi « Goûter zero déchet » à tous les accueil de loisirs de l'Ufcv, ainsi qu'à la délégation.

Annexe : flyer du défi

- **16h30-16h45 : Rangement du goûter avec les enfants, mise en place du temps d'accueil**

A la fin du goûter nous proposons un regroupement. Les maternelles font un bilan la journée « la météo de la journée » et les élémentaires temps de lecture par un enfant. Pendant ce temps les ateliers autonomes sont installés par un adulte.

Aide à la vaisselle. Ils dégrossissent et nous lavons

- **16h45– 19h00 : Temps d'accueil, ateliers autonomes**

Les directrices s'occupent du temps d'accueil des familles et les dirigent vers l'animateur. trice référent.

Les ateliers autonomes sont à dispositions des enfants, il y a également la possibilité d'aller jouer dehors.

IV. Projet de l'accueil de loisirs

Notre projet pédagogique est pensé en lien avec le projet associatif de l'Ufcv, le PEDT de la commune et le protocole sanitaire en vigueur. Il s'inscrit dans la dynamique de la politique enfance de territoire, il est en mouvement perpétuel, ce projet pédagogique est fait pour l'année 2022.

Des annexes peuvent être ajoutées selon les périodes : mercredis, petites vacances et grandes vacances.

Le PEDT a été validé en juin 2021 pour 4 années.

A. Objectifs fondamentaux

- Contribuer au bien-être physique et psychologique.
- Favoriser, dès l'enfance, l'accession de la personne à son autonomie
- Encourager la citoyenneté des enfants.

B. Objectifs opérationnels

Contribuer au bien-être physique et psychologique :

- Atelier hygiène : animer par une animatrice avec les maternelles, pour acquérir les bons réflexes : lavage des mains, se moucher le nez, s'essuyer, rangement de leur affaire.
- Proposer aux enfants différents types "d'outils" pour se reposer (salle de sieste et salle de relaxation)
- Possibilité de prendre son petit déjeuner à l'accueil de loisirs entre 7h30 et 8h30.
- Animation de temps qui incite au dialogue et à l'échange émotionnel et intellectuel.
- Participation à la commission cantine.
- Participation au « Parcours du Cœur » à destination des enfants du Mesnil Roc'h sur le temps scolaire, en partenariat avec l'équipe d'animation de la commune et les enseignants.
- La pratique d'activité sportive et de pleine aire.

Favoriser, dès l'enfance, l'accession de la personne à son autonomie :

- Proposer plusieurs types d'activités pour que l'enfant ait la possibilité de choisir (manuelle, sportive, artistique...)
- Mise en place d'une relation éducative entre les -6 ans et les + 6 ans. Accompagnement des maternelles par les élémentaires : déplacement vers la salle de restauration, installation à la sieste. Activités dites « décloisonnées » les après-midis.
- Mise en place d'ateliers autonomes lors des temps d'accueil et lorsque l'enfant n'est pas attiré par les activités proposées, autoriser le « ne rien faire ».
- Participer aux tâches de la vie quotidienne
- Système de règles communes mises en place par et avec les enfants. Sous forme et visuelle.

Encourager la citoyenneté des enfants :

- Animation de temps qui pousse au dialogue et à l'échange émotionnel et intellectuel.
- Mise en place de rituels et gestes éco-citoyens : « Clean walk », utilisation d'éco-cup et gourdes, pique-nique zéro-déchet fait par les familles lors des sorties, ateliers récup...

- Participer aux tâches de la vie quotidienne
- Ramassage des pommes au verger de St pierre de Plesguen et confection de compote

Comme pour les projets d'animation, la liste des objectifs opérationnels est non exhaustive et non figés. Elle évolue avec l'équipe d'animation en fonction de leurs compétences et leurs envies. La notion de plaisir est importante dans les actions d'animation.

C. Zoom sur les projets

- **Projet Jardin :**

En collaboration avec Jean-Patrick, coordinateur des espaces vert de la commune, Katia Launay et Pascale Laut, animatrices périscolaires. Nous avons créé au printemps 2022 deux espaces jardin. Un premier dans la cour de la MDE et un second derrière la MDE accessible aux familles.

Annexe : Projet jardin non conventionnel.

- **L'inclusion d'enfants en situation de handicap :**

Nous accueillons Baptiste, un enfant atteint de troubles autistiques, un poste a été ouvert pour son accompagnement, il est financé à 50% par la caf.

Maiwenn, mal entendant. Un service civique a été mis en place pour son accueil en 2021. Aujourd'hui, il n'est plus nécessaire d'avoir une personne accompagnante pour elle. Nous avons Une malle « sans bla bla » a disposition de l'équipe sur le langage des signe. Nous ferons les lundis signé cet été.

Nous travaillons l'association pôle ressources handicap loisirs 35. Le Pôle accompagne et soutient les familles, en particulier les parents dans la recherche d'un lieu de loisir pour leur(s) enfant(s). Le dispositif accompagne également les structures d'accueil de loisirs, les professionnels et les bénévoles qui y travaillent. Il est une instance de veille en matière de sensibilisation, d'inter-connaissance et d'accompagnement des professionnels de l'enfance, de la jeunesse et du loisir. A travers ce partenariat, nous accueillons Kelvin, enfant atteint de troubles autistiques, 1repas + après-midi par semaine de vacances. Il est accompagné par une éducatrice spécialisé indépendante.

En plus, nous accueillons d'autres enfants en cours de diagnostic par le MDPH.

- **Projet jeux de société et jeux surdimensionnée :**

Créer un réel échange entre l'accueil de loisirs – l'équipe d'animation – les enfants et les familles

Location de jeux surdimensionnée à la ludothèque « Au bois des Ludes »

- **Projet « Nos gestes éco-citoyens »**

Nous mettons en place le rituel « Clean walk » tous les lundis des vacances

Les goûter et pique-nique « Zéros déchets »

Banque du papier

Défis Gouter « 0 déchet » lancé à tous les accueils UFCV

- **Faire vivre le PEDT :**

La réécriture du PEDT a été animée et coordonnée par Vanessa Rochard et Nancy Bourianne. Il inclut les 3 communes du Mesnil Roc'h et fait participer tous les acteurs en lien avec les enfants (personnel scolaire et périscolaires, agents communaux, éducateurs sportifs, représentant d'association, accueil de loisirs ufcv). Son aboutissement est prévu pour la fin juin 2021.

Annexe : PEDT 2021-2025

Après cette année d'écriture, 3 commissions, correspondantes aux parcours ciblées, ont été faites : Culturel et numérique – Santé, Bien-être - Citoyenneté.

L'objectif de chaque commission est de porter et faire vivre des actions au sein de la commune. L'accueil de loisirs c'est impliqué dans la commission « culturelle et numérique » sur le projet « Fête de l'enfance » avec Sarah JAMET et dans la commission « Santé, bien-être » avec Mélanie MAUCLERC.

D. Accueil d'enfants en situation de handicap

Pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, nous procédons par étapes :

- Rencontre de la famille et de l'enfant pour nous permettre de comprendre la situation, les besoins de l'enfant et de la famille.
- Rencontre parfois avec l'éducateur.trice spécialisé qui suivi l'enfant.
- Nous recrutons un animateur.trice supplémentaire et/ ou une personne en service civique pour assurer un suivi personnalisé de l'enfant.
- Nous rédigeons un protocole d'accueil à disposition de l'équipe d'animation
- L'accueil peut être soumis à une convention.

E. Les intervenants extérieurs

L'accueil de loisirs porte une attention particulière aux intervenants extérieurs et notamment les intervenants de la commune. L'idée est d'optimiser les ressources du territoire. L'équipe de direction cherche donc à mettre en place des partenariats avec les différentes structures, associations...

Pour cela, l'accueil de loisirs se doit de favoriser la communication :

- En apprenant à connaître ces personnes
- En effectuant des jeux auprès de la population
- En provoquant des rencontres
- En participant à la vie collective

Il ne faut pas oublier que l'animateur doit avoir un rôle d'acteur lors des activités menées par des intervenants extérieurs. Pour cela il doit prendre part aux rencontres c'est-à-dire s'impliquer. Il doit aussi avoir un regard critique pour améliorer les actions futures.

V. Rôle et missions de l'équipe éducative

A. L'équipe de direction

La directrice et son adjointe ont le devoir d'assurer la sécurité physique, morale, affective de son équipe d'animation et des enfants présents sur le site.

Tout cela passe par un travail d'équipe et une bonne communication entre les quatre acteurs présents sur l'accueil de loisirs. (Directrices, animateurs, enfants, familles). Elles se doivent aussi d'assurer la communication, la relation avec l'extérieur (parents, communes...)

Certaines de leurs missions sont communes et d'autres partagées.

Missions spécifiques :

- Gestion des différents conflits au sein de l'accueil de loisirs (animateur/animateur, enfant/animateur...)
- Suivi de l'équipe d'animation sur le terrain
- Animation de réunion : information parents, réunion d'équipe
- Construction et application du projet pédagogique
- Construction et suivi du programme d'animation
- Mise à jour des affichages

Directrice :

- Gestion administrative : Budget, déclaration, contrat de travail
- Gestion humaine : le recrutement de l'équipe d'animation
- Communication : alimentation du portail famille, lien avec les sites de communication mairie
- Relations extérieures : première interlocutrice avec les partenaires, réunion et travail avec les équipes communales (PEDT, parcours du cœur, réorganisation post covid-19...)
- Suivi de stagiaire Bafa.

Adjointe :

- Gestion administrative : inscriptions, relevé des présences
- Relation extérieure : animatrice référente sur le territoire, intervention sur les pauses méridiennes dans les écoles et réunion avec les équipes périscolaires,
- Prise de relais des missions de direction lors de l'absence de la directrice pour congé ou formation.
- Assurer le bon suivi du projet pédagogique auprès de l'équipe d'animation.
- Suivi des stagiaires Bafa.

B. L'assistant sanitaire

Le rôle d'assistant sanitaire est assuré par Manon GILCART ou Sarah JAMET. Elle doit en début de vacances vérifier l'ensemble des dossiers sanitaires des enfants. L'ensemble des informations importantes (PAI/allergies/traitement...). Suivi du classeur PAI qui est à disposition de tout le monde. Il est impératif que l'ensemble de l'équipe soit au courant. Cet outil doit permettre de rien n'oublier.

Tous les médicaments sont dans une armoire fermée. Elle est responsable de la mise à jour des trousseaux à pharmacie.

Elle a la responsabilité de gérer et suivre le registre d'infirmerie. L'assistante sanitaire ne doit pas se rendre indispensable. En effet, il se peut qu'elle soit absente pour cause de congé ou autre motif.

C. L'animatrice – accompagnatrice d'enfant en situation de handicap

Elle intervient sur les présences de Baptiste. Elle est une référence pour l'enfant, s'il ressent le besoin de s'isoler du groupe, s'il y a besoin d'être « recadrer » ou s'il y a une médiation à faire. Elle est le lien entre lui –l'équipe –les enfants et la famille. Elle fait des bilans sur son évolution et tiens à jours son livret de suivi. Animatrice expérimentée, elle est une référence pour l'équipe d'animation.

D. Les animateurs

L'animateur doit tout d'abord connaître la réglementation d'un ACM. En amont des vacances, il doit avoir pris connaissance du projet pédagogique. Lors de la réunion de préparation il est indispensable que chaque animateur arrive avec des idées d'animation en relation avec le thème proposé et en adéquation avec le projet pédagogique.

- Assurer la sécurité des enfants (moral, physique et affective)
- Accueillir les enfants et de la famille : mettre l'enfant en confiance et prendre toutes les informations nécessaires, ce qui conditionnera sa journée et rassurer la famille. Lors du temps de départ, l'animateur doit rendre compte de la journée.
- Animer des activités/ateliers et la vie quotidienne : soit en proposant aux enfants ou en accompagnant les choix des enfants
- Être garant du cadre : afin que l'enfant respecte les locaux, le matériel pédagogique mise à disposition, l'animateur, les personnels de services, ses camarades et les règles communes.
- Travailler en équipe : communication avec ses collègues, ne pas se contredire devant un enfant, accepter les remarques constructives, introspection.
- Qualités humaines indispensables : être ouvert d'esprit, garder son calme, travailler avec le sourire, être d'une grande disponibilité et partager l'enthousiasme des enfants tout au long de la journée.

L'animateur est celui qui va faire passer de bons moments aux enfants. Car il ne faut pas oublier que les mercredis et les vacances scolaires sont des temps de plaisirs et de loisirs.

Les animateurs en CDD sont des référents pour les animateurs plus ponctuels en CEE.

VI. Évaluation de la mise en œuvre du projet pédagogique.

L'évaluation permet de vérifier la mise en œuvre du projet pédagogique, des bilans sont rédigés à la fin de chaque période scolaire et vacances scolaires. Ils sont transmis à l'Ufcv. Nous rédigeons également des rapports d'activités mensuels dans l'année pour la municipalité.

Nous demandons des fiches d'activité aux animateurs.trices qui le souhaitent afin de prévoir le matériel et vérifier que les activités sont bien préparées. L'idée est que chaque animateur.trices se constitue un classeur d'activité, cela reste une démarche libre. L'objectif étant un échange de pratique, des savoir-faire et savoir-être.

Pendant les vacances scolaires, une réunion d'équipe est prévue pour

Un questionnaire annuel est proposé aux familles l'objectif étant d'améliorer notre qualité d'accueil. A la fin de chaque vacance, les enfants intervieweront, par le biais d'un projet gazette : enfants, familles et animateurs.